



Paris, le 28 mai 2014

Sébastien SIHR

Secrétaire Général

À

Madame Florence ROBINE

Directrice générale de la DGESCO
Ministère de l'Education Nationale, de
l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
107rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Madame la Directrice,

Dans certains départements, il est aujourd'hui encore demandé aux équipes enseignantes de formaliser de nouveaux projets d'école pour une durée de trois ans.

A l'heure où des nouveaux programmes sont en cours d'élaboration pour 2015 en maternelle et 2016 en élémentaire, nous doutons fortement de l'intérêt professionnel d'une telle prescription.

Dès l'année prochaine, ces projets demandés aux enseignants de maternelle, qui doivent s'appuyer sur les objectifs des programmes nationaux, seront tout simplement caducs. Ceux d'élémentaire devront être retravaillés dans moins de deux années en intégrant la nouvelle répartition des cycles. Dans un tel contexte, demander maintenant de rédiger des nouveaux projets d'école n'a pas grand sens pédagogique et s'apparente à une simple mise en conformité administrative. Ce n'est pas notre conception du projet d'école.

A ce titre, nous pensons qu'il est indispensable de redéfinir clairement la nature et les objectifs assignés aux projets d'école afin que ceux-ci soient des objets professionnels opérationnels pour améliorer la qualité du travail enseignant et donc la réussite des élèves.

Pour l'heure, nous vous demandons, Madame la directrice générale de l'enseignement scolaire, que les projets d'école qui arrivent à terme puissent être prorogés par avenant jusqu'à la publication des nouveaux programmes.

Nous vous prions de croire, Madame la Directrice, en l'expression de nos salutations respectueuses.

Sébastien SIHR

Copie à Bernard LEJEUNE.